certifié conforme
30/12/2024

AB RENOV

SASU au capital fixe de 1000 euros
9 rue des Cassis – 70000 Vesoul
RCS Vesoul 909 645 814

Le 30 décembre 2024 à 10 heures au siège de la société,

Le soussigné :

- Monsieur BELARIBI Abdeldjalil, né le 26/02/1981 à Constantine (Algérie), de nationalité française, marié, demeurant 9 rue des Cassis , 70000 Vesoul (France), représentant l'intégralité des actions de la société, est réuni afin de participer à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAODINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par **Monsieur BELARIBI Abdeldjalil**, président de cette assemblée, est

Dissolution anticipée de la société
Définition du siège de liquidation
Nomination du Liquidateur

A COMPTER DU 30 décembre 2024 :

Résolution N° 1 :
La société est dissoute par anticipation pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter de la même date.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Résolution N° 2 :
Monsieur BELARIBI Abdeldjalil, né le 26/02/1981 à Constantine (Algérie), de nationalité française, demeurant 9 rue des Cassis, 70000 Vesoul, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation. Celui- ci déclare accepter ces fonctions. Le siège de liquidation est fixé au siège social de la société dissoute.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Résolution N° 3 :
L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés sous réserve notamment des dispositions de l'article L 237 du Code du Commerce.
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures. De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui sera signé par la collectivité des associés.

Fait à Vesoul le 30 décembre 2024 en deux exemplaires originaux.

Monsieur BELARIBI Abdeldjalil

BELARIBI ABDJALIL